

CHERCHEURS MONDIAUX CIFAR-AZRIELI

CIFAR



**APERÇU DÉTAILLÉ DU PROGRAMME
2022-2023**

PROGRAMME DES CHERCHEURS MONDIAUX CIFAR-AZRIELI

Le CIFAR invite les scientifiques de grand talent en début de carrière, provenant des sciences naturelles, biomédicales, sociales et humaines, à se joindre à l'un de nos programmes de recherche interdisciplinaires qui se penchent sur certaines des questions les plus importantes auxquelles sont confrontées la science et l'humanité. Le programme des chercheurs mondiaux CIFAR-Azrieli accélère le perfectionnement professionnel de la prochaine génération de leaders de la recherche et leur permet d'accroître leur impact au sein et à l'extérieur du milieu universitaire.

Le programme des chercheurs mondiaux CIFAR-Azrieli est possible grâce au généreux financement de la Fondation Azrieli.



Le CIFAR est un organisme de bienfaisance enregistré qui reçoit le soutien des gouvernements du Canada, de l'Alberta et du Québec, ainsi que de fondations, de donateurs individuels, d'entreprises et de partenaires canadiens et internationaux.

TABLE DES MATIÈRES

1	Aperçu du programme
3	Admissibilité
4	Durée et valeur
4	Attentes
5	Date limite et marche à suivre pour faire une demande
7	Processus et critères d'examen des demandes
8	Directives et politiques administratives
9	Foire aux questions

APERÇU DU PROGRAMME

Le programme des chercheurs mondiaux CIFAR-Azrieli se compose de trois volets principaux qui contribuent chacun au perfectionnement des futurs leaders de la recherche :

1) PARTICIPATION À UN PROGRAMME DE RECHERCHE DU CIFAR — UN RÉSEAU INTERDISCIPLINAIRE DE SCIENTIFIQUES

Les membres du programme des chercheurs mondiaux CIFAR-Azrieli se joignent à l'un des programmes de recherche du CIFAR pour une période de deux ans. À ce titre, ils ont l'occasion d'interagir avec un réseau mondial de scientifiques de renommée internationale qui se penchent sur des questions de recherche fondamentales. Grâce à des réunions de programme tenues deux fois par année, à divers endroits à travers le monde (ou en mode virtuel en fonction des restrictions de voyage), les programmes du CIFAR jettent des ponts entre les domaines, créent un langage commun, donnent souvent lieu à de nouvelles collaborations et constituent une source d'inspiration vers de nouvelles orientations de recherche, ainsi que de nouveaux domaines d'étude.

Voici les avantages conférés à tous les membres du programme des chercheurs mondiaux CIFAR-Azrieli :

- **Subvention de 100 000 \$ CAN sans affectation destinée au soutien à la recherche sur deux ans.** Parmi les utilisations éventuelles, notons : projets de recherche, allègement de la charge d'enseignement, soutien aux stagiaires et déplacement pour conférences;
- **Mentorat auprès d'un scientifique de leur programme de recherche désigné du CIFAR.** Les mentors constituent une ressource pour répondre aux questions et aux préoccupations liées à la carrière et pourraient aider à ouvrir de nouvelles portes inattendues. Nous encourageons les membres du programme des chercheurs mondiaux CIFAR-Azrieli à considérer des mentors en dehors de leur domaine de recherche immédiat pour élargir leurs horizons et leurs points de vue;
- **Possibilité de faire une demande de financement de démarrage d'une durée limitée à l'appui de collaborations interdisciplinaires.** Les subventions Catalyseur du CIFAR favorisent et appuient le lancement de collaborations interdisciplinaires audacieuses et à fort impact avec d'autres membres du programme des chercheurs mondiaux CIFAR-Azrieli ou des membres du CIFAR, au sein d'un programme de recherche donné ou entre les programmes.

2) RENFORCEMENT DES COMPÉTENCES EN MATIÈRE DE LEADERSHIP ET DE COMMUNICATIONS

Les membres du programme des chercheurs mondiaux CIFAR-Azrieli de tous les programmes de recherche du CIFAR se rencontrent régulièrement pour renforcer leurs compétences principales en matière de leadership et de communications.

Ateliers de perfectionnement du leadership :

Tout au long de l'année, le programme offre un éventail d'ateliers virtuels de perfectionnement du leadership. Ces séances de formation interactives, animées par des spécialistes, fournissent des outils et des connaissances qui sont essentiels au leadership universitaire, mais auxquels on accorde souvent peu d'attention dans les programmes officiels de formation.

Parmi les sujets d'ateliers possibles, citons :

- Communication stratégique (par exemple, influencer les autres, gérer les conversations difficiles, animer des réunions d'équipe, négocier);
- Mentorat et résilience (par exemple, fixer des objectifs, donner et recevoir des commentaires, identifier et surmonter le syndrome de l'imposteur, formation sur les biais inconscients, maintenir le bien-être et les limites, communiquer avec empathie);
- Pensée stratégique et créative pour la résolution de problèmes et la prise de décision;
- Encadrement et communication sur la recherche auprès de publics non spécialisés (par exemple, articles d'opinion, entretiens publics, entrevues médiatiques, médias sociaux).

Fonds de perfectionnement du leadership : Les membres du programme des chercheurs mondiaux CIFAR-Azrieli peuvent aussi faire une demande de fonds à l'appui de possibilités de formation et de perfectionnement supplémentaires.

Réunion annuelle des membres du programme des chercheurs mondiaux CIFAR-Azrieli : Cette retraite réunit tous les membres actifs du programme pour des occasions de réseautage et d'apprentissage entre pairs, de partage d'idées de recherche dans de nombreux domaines, de remue-méninges sur des collaborations novatrices interprogrammes et d'élaboration de propositions de financement de démarrage.



« Pouvoir côtoyer certains des scientifiques les plus brillants et les plus intéressants au monde a lancé mon programme de recherche dans de nombreuses nouvelles directions qui auraient probablement été impossibles autrement. »

JACQUELINE GOORDIAL
Membre du programme des chercheurs mondiaux CIFAR-Azrieli 2021-2022, Terre 4D : Science et exploration du sous-sol, Université de Guelph

3) ACCROISSEMENT DE L'IMPACT AU SEIN ET À L'EXTÉRIEUR DU MILIEU UNIVERSITAIRE

Le CIFAR soutient et favorise les occasions pour les membres du programme des chercheurs mondiaux CIFAR-Azrieli de mettre en pratique leur expertise en recherche et leurs compétences en matière de leadership.

Le CIFAR s'engage à partager et à mobiliser des idées avec des utilisateurs de connaissances de tous les secteurs, y compris décideurs, dirigeants d'entreprises et professionnels. Les membres du programme des chercheurs mondiaux CIFAR-Azrieli ont de nombreuses possibilités de participer à des activités de mobilisation du savoir et de toucher des auditoires qui pourraient tirer profit des plus récents résultats de la recherche. Le CIFAR aide ses programmes de recherche à cerner et à soutenir des initiatives qui suscitent la participation de maîtres à penser, de décideurs et de professionnels en vue de favoriser un dialogue constructif et des avantages réciproques.

Parmi les possibilités éventuelles qui s'offrent aux membres du programme des chercheurs mondiaux CIFAR-Azrieli d'exercer des compétences en matière de leadership, notons :

- Piloter un projet de recherche en collaboration avec d'autres membres du programme des chercheurs mondiaux CIFAR-Azrieli ou des membres d'un programme de recherche du CIFAR;
- Organiser une école d'été ou d'hiver en adéquation avec un programme de recherche du CIFAR;
- Diriger une activité de mobilisation du savoir ou y contribuer avec des membres d'un programme de recherche du CIFAR;
- Discuter de leurs recherches avec des parties prenantes du milieu universitaire ou des politiques, ou du secteur privé afin de comprendre différentes perspectives et influencer le changement;
- Rédiger et publier un article d'opinion;
- Prononcer une conférence publique.



« Le programme des chercheurs mondiaux CIFAR-Azrieli a changé ma carrière. Il m'a permis de tisser des liens professionnels et personnels avec d'autres jeunes universitaires dynamiques, d'horizons divers, et exceptionnellement curieux et brillants. Il m'a apporté le soutien — financier et intellectuel — nécessaire pour élargir mon programme de recherche de nouvelles façons passionnantes. Cette expérience s'est révélée exceptionnelle et transformatrice. »

SAMUEL URLACHER

Membre du programme des chercheurs mondiaux CIFAR-Azrieli 2020-2022,
Développement du cerveau et de l'enfant, Université Baylor

ADMISSIBILITÉ

Le CIFAR cherche à constituer une cohorte mondiale. Les personnes qui postulent à ce programme ne sont visées par aucune restriction géographique.

Pour être admissible à ce programme, vous devez :

- Détenir un doctorat (ou l'équivalent);
 - Travailler pour un établissement d'enseignement supérieur ou de recherche et **occuper un poste de recherche à plein temps depuis moins de cinq ans**, comprenant les tâches associées à l'exécution d'un programme de recherche indépendant, ainsi qu'à la supervision et à la formation théorique de stagiaires en vue de l'obtention d'un diplôme;
 - Habituellement, vous occupez le poste de professeur adjoint (ou l'équivalent dans d'autres systèmes universitaires);
 - Votre poste doit être assuré pour la durée du mandat de membre du programme des chercheurs mondiaux CIFAR-Azrieli (jusqu'au 31 mars 2025);
 - Vous devez occuper ce poste, au plus tôt depuis le **1^{er} juillet 2018**. Veuillez noter que des considérations particulières pourraient s'appliquer à ceux qui ont pris un congé parental ou qui se trouvent dans des circonstances exceptionnelles;
 - Si vous êtes dans l'attente d'un premier poste à plein temps qui répond aux critères ci-dessus et qui commence au plus tard le 1^{er} juillet 2023, vous pouvez présenter une demande. Le cas échéant, vous devez joindre une copie de votre lettre de nomination à votre demande;
 - **NOTA : Les stagiaires au postdoctorat NE PEUVENT PAS présenter une demande à ce programme;**
 - Réaliser des recherches qui sont complémentaires aux thèmes et aux objectifs de l'un des programmes de recherche du CIFAR qui acceptent des demandes (voir page 5);
 - Faire montre de réalisations exceptionnelles en recherche et receler la promesse d'impacts futurs dans votre domaine, comme en témoignent la qualité de vos publications, les prix obtenus et les commentaires des répondants;
 - Souhaiter mener des travaux interdisciplinaires, ainsi qu'interagir avec des secteurs à l'extérieur du milieu universitaire en vue d'enrichir et d'élargir l'impact de vos recherches;
- Être disponible pour participer à une entrevue virtuelle entre le 22 et le 24 mars 2023;
 - Être en possession d'un passeport valide et, le cas échéant, être en mesure d'obtenir un visa de voyage pour assister aux réunions du CIFAR qui ont lieu à divers endroits à travers le monde (2 à 3 fois par année);
 - Parler et écrire l'anglais couramment.

Si vous avez des questions sur votre admissibilité, veuillez communiquer avec nous au global.scholars@cifar.ca.

DÉCLARATION SUR L'ÉQUITÉ, LA DIVERSITÉ ET L'INCLUSION :

Le CIFAR s'engage à favoriser l'équité, la diversité et l'inclusion. Nous reconnaissons qu'il est essentiel de réunir des personnes aux antécédents, aux perspectives et aux expériences multiples pour faire avancer l'excellence et accroître l'impact de notre organisation. Pour réaliser notre mission, il est indispensable de veiller à ce que chaque personne se sente valorisée et accueillie; c'est un gage de nos valeurs de diversité, de créativité, d'excellence, de prise de risque, de respect et de collaboration. Le CIFAR cherche à favoriser la participation active et l'inclusion de tout le monde, y compris les personnes de groupes sous-représentés en recherche, comme les femmes, les membres de groupes racisés, les peuples autochtones, les personnes ayant une incapacité et les membres de groupes minoritaires sexuels ou de genre — par-delà les frontières géographiques, les disciplines et les stades de carrière. Dans sa quête d'excellence, le CIFAR adopte des idées et des perspectives diverses, et souhaite proactivement accroître l'équité, la diversité et l'inclusion au sein de sa communauté. Le CIFAR vise à créer une culture qui incarne ces principes d'équité, de diversité et d'inclusion dans tous les aspects de son travail. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter notre [Plan d'action en matière d'équité, de diversité et d'inclusion](#).

DURÉE ET VALEUR

DURÉE

Les membres du programme des chercheurs mondiaux CIFAR-Azrieli se joignent à un programme de recherche du CIFAR et participe à des occasions de perfectionnement du leadership pendant un mandat de deux ans. Leur mandat débutera le 1^{er} avril 2023 et se terminera le 31 mars 2025. À la conclusion de leur mandat, ces personnes conservent le titre « *membre du programme des chercheurs mondiaux CIFAR-Azrieli* ». On les encourage à garder le contact avec le CIFAR par l'entremise des initiatives à l'intention de la prochaine génération et des programmes de recherche du CIFAR.

VALEUR

Les membres du programme reçoivent une subvention de 100 000 \$ CAN sans affectation en soutien à la recherche qui est administrée par leur université d'attache. Parmi les utilisations éventuelles, notons : projets de recherche, allègement de la charge d'enseignement, soutien aux stagiaires et déplacement pour conférences. Le CIFAR couvre séparément les frais de déplacement associés à la participation aux réunions du CIFAR.



« Le CIFAR a organisé des ateliers extraordinaires sur divers sujets, notamment le mentorat efficace, l'animation de réunions scientifiques, la négociation, la contextualisation, la communication et l'infographie. Ces ateliers m'ont permis d'acquérir des compétences particulières pour améliorer mon travail universitaire, devenir un chef de groupe scientifique plus efficace et communiquer avec des auditoires non universitaires. »

EDUARDO UNDURRAGA

Membre du programme des chercheurs mondiaux CIFAR-Azrieli 2021-2023, Microbiome humain, Pontificia Universidad Católica de Chile

ATTENTES

Pendant le mandat de deux ans, voici ce que le CIFAR demande aux membres du programme des chercheurs mondiaux CIFAR-Azrieli :

- **Participer aux réunions de leur programme de recherche désigné** (habituellement deux par année) tenues à divers endroits à travers le monde*;
- **Assister aux réunions annuelles du programme des chercheurs mondiaux CIFAR-Azrieli** (en personne, habituellement en mai ou juin.)*;
- **Assister à au moins deux ateliers virtuels de perfectionnement du leadership par année** destinés aux membres du programme des chercheurs mondiaux CIFAR-Azrieli;
- **Soumettre un rapport** annuel sur les réussites et les activités; dans la mesure du possible et s'il y a lieu, interagir avec des parties prenantes et des bailleurs de fonds du CIFAR;
- **Reconnaître le CIFAR** en utilisant le titre « membre du programme des chercheurs mondiaux CIFAR-Azrieli » dans leur signature professionnelle et indiquer le CIFAR comme entité affiliée. Les membres du programme doivent aussi reconnaître le CIFAR comme bailleur de fonds dans les publications de recherche, les présentations et les entrevues auprès des médias qui sont financées par le présent programme.

**Pour faciliter la participation aux réunions du CIFAR de personnes ayant un enfant à charge de moins de 12 ans, le CIFAR remboursera les coûts associés à la garde d'enfants sur le lieu de la réunion ou dans un autre lieu (y compris à domicile). Ces coûts peuvent inclure les frais de voyage et d'hébergement d'une personne accompagnante, conformément aux conditions de la politique du CIFAR concernant les voyages.*

DATE LIMITE ET MARCHE À SUIVRE POUR FAIRE UNE DEMANDE

1) DATE LIMITE DE PRÉSENTATION D'UNE DEMANDE :

25 octobre 2022 – 23 h 59, heure avancée du Pacifique (UTC -7)

2) PROCESSUS DE PRÉSENTATION D'UNE DEMANDE :

Les demandes de participation au programme des chercheurs mondiaux CIFAR-Azrieli sont acceptées une fois par an. Cette année, le cycle de présentation d'une demande commence le 1^{er} septembre 2022. Il faut soumettre les demandes en ligne à l'aide du formulaire de demande qui se trouve à l'adresse suivante : cifar.ca/chercheurs-mondiaux. Vous trouverez les instructions pour commencer une demande [ici](#).

À titre de personne candidate, vos recherches doivent compléter les thèmes et les objectifs d'un des programmes de recherche du CIFAR qui acceptent des demandes (voir liste ci-dessous). Si vous souhaitez faire une demande à plus d'un programme, vous devez présenter une demande distincte pour chaque programme.

Voici les programmes de recherche du CIFAR qui acceptent des demandes en 2022-2023 :

- [Cerveau, esprit et conscience](#)
- [Frontières, groupes et appartenance](#)
- [Innovation, équité et avenir de la prospérité](#)
- [Règne fongique : Menaces et possibilités](#)
- [Terre 4D : Science et exploration du sous-sol](#)

Les programmes de recherche du CIFAR sont interdisciplinaires et les domaines de recherche dans chaque programme sont variés. L'un des objectifs des programmes du CIFAR est de susciter de nouvelles collaborations interdisciplinaires entre les scientifiques afin de créer de nouvelles connaissances. Nous accueillons les demandes qui ont le potentiel d'apporter un nouveau point de vue ou une nouvelle approche à un programme de recherche.

Pour de plus amples renseignements sur les domaines et projets représentés dans votre programme d'intérêt, nous vous invitons à explorer la description des programmes destinée aux personnes candidates sur la page Web des programmes dont le lien figure ci-dessus.

3) DIVERS ÉLÉMENTS DE LA DEMANDE :

À titre de personne candidate, vous devez soumettre les renseignements suivants :

a) Section sommaire

1. Au-delà des avantages financiers, que comptez-vous tirer de votre expérience au sein du programme des chercheurs mondiaux CIFAR-Azrieli? (400 mots maximum);
2. Un court énoncé sur trois domaines relatifs au perfectionnement des compétences en matière de leadership et en communications que vous aimeriez renforcer grâce à votre participation au programme des chercheurs mondiaux CIFAR-Azrieli. (100 mots maximum);
3. Décrivez brièvement comment vos compétences et votre expérience contribueront à l'avancement de l'engagement du CIFAR envers l'équité, la diversité et l'inclusion. (250 mots maximum);
4. Décrivez brièvement vos intérêts de recherche en termes simples pour le grand public, ainsi que pour diffusion publique. (100 mots maximum)

b) Section détaillée

1. Présentation détaillée de votre expérience en recherche, de vos orientations futures éventuelles, de la façon dont votre programme de recherche contribuerait aux thèmes et aux objectifs du programme de recherche du CIFAR auquel vous postulez, et de l'incidence de votre participation au programme sur l'avancement de vos recherches. Proposez des domaines d'interaction et de collaboration éventuels en recherche avec les membres et les spécialistes-conseils du programme. (1000 mots maximum);
2. Discussion sur la façon dont vous avez interagi avec des communautés non universitaires pour accroître l'impact de vos recherches. Si vous n'avez pas joué un rôle actif en dehors du milieu universitaire, parlez du type d'activités que vous souhaiteriez entreprendre. Dans votre réponse, veuillez préciser quelles sont les communautés de spécialistes (par ex., élaboration de politiques, industrie, enseignement, travail social) les plus pertinentes pour votre travail universitaire. (1000 mots maximum);
3. Curriculum vitæ à jour, y compris une liste de publications, téléversé sous la forme de .pdf. Les fichiers **doivent** inclure l'extension .pdf dans leur nom de fichier.



« Ma participation au programme des chercheurs mondiaux CIFAR-Azrieli a changé la façon dont j'envisage ma carrière. Cette expérience m'a permis de voir plus grand, de faire preuve de plus d'audace et de m'aventurer avec plus de confiance dans de nouveaux domaines de recherche. »

ALEEZA GERSTEIN

Membre du programme des chercheurs mondiaux CIFAR-Azrieli 2021-2023, Règne fongique : Menaces et possibilités, Université du Manitoba

Autres exigences :

1. Vous devez prendre les arrangements nécessaires pour que soient transmises **deux lettres** de recommandation à votre candidature. **Nota : Il sera nécessaire pour certaines personnes d'envoyer une troisième lettre.** Pour de plus amples détails, veuillez lire la section sur les **Lettres de recommandation**;
2. Si vous êtes dans l'attente d'un poste à plein temps qui commence au plus tard le 1^{er} juillet 2023, vous devez téléverser une copie de votre lettre de nomination dans votre demande.

Vous pourrez soumettre votre demande dans sa forme finale seulement APRÈS que les répondants auront transmis directement les lettres de recommandation requises dans votre demande. Vous ne pourrez pas modifier la demande après l'avoir soumise. **Vous avez la responsabilité de garantir que la demande est dûment complétée et transmise au plus tard le 25 octobre 2022, à 23 h 59, heure avancée du Pacifique (UTC -7).**

Il faut soumettre toutes les demandes par l'entremise du système de demande en ligne. Nous n'accepterons pas les demandes soumises autrement. **Les demandes incomplètes ou qui ne sont pas soumises dans leur forme finale après la date limite ne seront pas prises en considération.**

Si vous avez des questions, communiquez avec nous au global.scholars@cifar.ca.

4) LETTRES DE RECOMMANDATION :

a) Qui devrait fournir des lettres de recommandation?

Vous devez prendre les arrangements nécessaires pour que **deux lettres** de recommandation soient soumises avec votre demande. **Veillez noter une exception importante** : si une personne qui participe à un programme du CIFAR (membre, membre auxiliaire ou spécialiste-conseil) fournit une lettre de recommandation, votre demande **doit inclure trois lettres, dont deux** doivent provenir de personnes qui ne font pas partie des programmes du CIFAR. Une lettre d'une personne qui participe à un programme du CIFAR est admissible seulement si cette personne était votre superviseur, un membre de votre comité, un collaborateur ou un autre rôle par lequel vous avez eu une relation directe.

On demande aux répondants d'aborder l'une des questions suivantes ou les deux :

1. Les **réalisations de recherche** sur les plans de l'excellence en recherche, de la productivité, de la créativité et de l'envergure, et de l'intérêt pour l'interdisciplinarité, ainsi que le potentiel en matière de leadership futur dans le domaine, comparativement à d'autres qui sont rendus au même point dans leur carrière;

2. La **capacité de leadership démontrée** au sein ou en dehors du milieu universitaire, ainsi que le désir et la capacité d'élargir l'impact de la recherche en faisant équipe avec des communautés non universitaires.

Nous recommandons qu'au moins une lettre provienne de quelqu'un qui est en mesure de comprendre vos réalisations de recherche et leur impact dans le domaine, par exemple, un superviseur au doctorat ou au postdoctorat, ou bien un collègue. Quoique cela n'est pas obligatoire, une lettre pourrait provenir d'un chef de file à l'extérieur du milieu universitaire.

b) Comment les répondants soumettent-ils leurs lettres?

Il faut soumettre toutes les lettres de recommandation par l'entremise du système de demande en ligne. Nous n'accepterons pas les lettres de recommandation soumises autrement.

Vous devez saisir le nom et l'adresse électronique de vos répondants dans votre formulaire de demande. Les répondants recevront alors un courriel généré automatiquement qui offrira des instructions sur la façon de téléverser une lettre confidentielle dans votre demande. Nous vous recommandons de communiquer au préalable avec vos répondants pour confirmer qu'ils sont en mesure de fournir une lettre et, une fois que vous aurez transmis leurs coordonnées, de vérifier qu'ils ont bien reçu la demande.

Les répondants peuvent téléverser une lettre uniquement après avoir reçu le courriel du CIFAR avec les instructions. Si un répondant ne reçoit pas ou égare le courriel, vous pouvez renvoyer la demande à partir de votre formulaire de demande. Si vous apprenez qu'un de vos répondants ne peut pas fournir de lettre, vous pouvez remplacer ce répondant par un autre. Si un répondant ne peut pas utiliser le système en ligne ou n'utilise pas les courriels, communiquez avec global.scholars@cifar.ca pour savoir comment soumettre la lettre de recommandation.

Quand une lettre de recommandation aura été dûment téléversée dans votre demande, votre répondant et vous recevrez un message de confirmation. Vous pouvez aussi vérifier le statut de vos lettres de recommandation dans votre formulaire de demande.

Il FAUT soumettre les lettres de recommandation requises au plus tard le 25 octobre 2022, à 23 h 59, heure avancée du Pacifique (UTC -7). Vous avez la responsabilité de faire le suivi de la soumission des lettres de recommandation et de faire un suivi auprès des répondants pour garantir que toutes les lettres sont soumises à temps.



« Il a été extrêmement libérateur de bénéficier d'un soutien qui ne repose pas seulement sur les résultats de recherche, mais qui valorise le perfectionnement holistique des scientifiques émergents et nourrit leur potentiel non seulement par le financement, mais aussi par le mentorat, les possibilités de perfectionnement professionnel et la promotion de collaborations multidisciplinaires. »

SAHBA BESHARATI
Membre du programme des chercheurs mondiaux CIFAR-Azrieli 2021-2023, Cerveau, esprit et conscience, Université de Witwatersrand

PROCESSUS ET CRITÈRES D'EXAMEN DES DEMANDES

Le CIFAR accorde une grande importance à l'équité, à la diversité et à l'inclusion. À chaque étape du processus d'examen et de sélection des demandes, les comités tiennent compte des principes d'équité, de diversité et d'inclusion, conformément à la déclaration et au plan d'action du CIFAR en matière d'EDI (voir page 3). Ce processus se déroule en anglais, langue généralement acceptée pour les échanges et la collaboration scientifiques à l'échelle internationale.

Il faudra environ cinq mois entre la date limite de présentation des demandes et la sélection finale. Le tableau ci-dessous résume les dates importantes pour 2022-2023.

Processus d'examen des demandes et de sélection :

- 1) Admissibilité de base :** Le CIFAR s'assure que toutes les demandes satisfont aux conditions d'admissibilité de base;
- 2) Examen des demandes :** Chaque programme recruteur élit un sous-comité composé de membres de programme. Ces sous-comités examinent et évaluent les personnes candidates à leur programme en fonction de trois critères : i) excellence en recherche, ii) possibilité de contribuer au programme en ajoutant des perspectives et des approches nouvelles et diversifiées qui misent sur les réalisations des membres existants ou qui les complètent, et iii) potentiel de leadership (au sein et en dehors du milieu universitaire). Le comité de sélection de chaque programme recommande jusqu'à cinq finalistes présélectionnés qui seront invités à une entrevue virtuelle;

- 3) Sélection finale :** Le CIFAR invite les finalistes présélectionnés à une entrevue virtuelle entre le 22 et le 24 mars 2023. Les entrevues seront menées par un comité indépendant et diversifié d'universitaires et de dirigeants d'expérience provenant de divers domaines, comme les politiques, les communications et le perfectionnement du leadership. Le comité de sélection évalue les compétences en matière de communications, la capacité et le désir des personnes candidates d'interagir avec des pairs par-delà les domaines, ainsi que le potentiel de leadership et d'impact des personnes candidates.

NOTA : Nous établirons le calendrier des entrevues une fois que nous aurons sélectionné les finalistes. Les personnes candidates doivent être disponibles pour les trois dates jusqu'à ce que nous les avisions de leur place dans le calendrier. En règle générale, les entrevues se déroulent entre 8 h et 17 h, heure de l'Est.

RÉSUMÉ DES DATES IMPORTANTES :

1^{ER} SEPTEMBRE 2022	Lancement de l'appel à candidatures.
25 OCTOBRE 2022	Date limite de présentation d'une demande. 23 h 59, heure avancée du Pacifique (UTC -7)
D'ICI LE 24 JANVIER 2023	Les finalistes présélectionnés sont avisés et invités à une entrevue virtuelle. Les autres personnes candidates seront avisées quand tous les finalistes présélectionnés auront confirmé leur présence.
22 AU 24 MARS 2023	Le comité de sélection procède à l'entrevue des finalistes présélectionnés sur Zoom.
D'ICI LE 31 MARS 2023	Les finalistes sont avisés des résultats du concours.
MAI 2023	Le CIFAR annonce publiquement les membres du programme des chercheurs mondiaux CIFAR-Azrieli 2023.

DIRECTIVES ET POLITIQUES ADMINISTRATIVES

1) DURÉE DU MANDAT

Le mandat des membres du programme des chercheurs mondiaux CIFAR-Azrieli est de deux ans, à partir d'avril 2023.

Les membres du programme doivent occuper un poste de recherche à plein temps dans un établissement d'enseignement supérieur ou de recherche, comprenant les tâches associées à l'exécution d'un programme de recherche indépendant, ainsi qu'à la supervision et à la formation théorique de stagiaires en vue de l'obtention d'un diplôme, pendant toute la durée de leur mandat.

2) UTILISATION ADMISSIBLE DES FONDS

Le CIFAR s'attend à ce que les membres du programme des chercheurs mondiaux CIFAR-Azrieli utilisent la bourse de 100 000 \$ CAN sans affectation pour renforcer leur capacité de recherche. Parmi les utilisations éventuelles, notons : projets de recherche, allègement de la charge d'enseignement, soutien aux stagiaires et déplacement pour conférences, entre autres.

3) DÉBOURSEMENT DES FONDS

Les fonds seront administrés par l'entremise du département de l'établissement d'attache du bénéficiaire. Le CIFAR enverra une lettre financière au département pour prévoir le transfert des fonds. Le CIFAR demande à ce que les fonds soient placés dans un compte spécial géré par le membre du programme des chercheurs mondiaux CIFAR-Azrieli. Veuillez noter que le CIFAR n'offre pas de soutien aux frais indirects.

Sur présentation d'un formulaire de réclamation dûment rempli, le CIFAR remboursera les coûts d'interaction — c'est-à-dire, les coûts de participation aux réunions de programme du CIFAR, à la réunion annuelle du programme des chercheurs mondiaux CIFAR-Azrieli et autres déplacements approuvés préalablement et liés au CIFAR.

4) POLITIQUE EN MATIÈRE DE CONGÉ PARENTAL

1. Le CIFAR s'attend normalement à ce que la politique en matière de congé parental de l'établissement d'attache s'applique et que le financement salarial du congé provienne de l'établissement d'attache. S'il y a lieu, le CIFAR prolongera le mandat du membre du programme pour refléter la durée du congé parental;
2. Il faut avertir le CIFAR du congé parental avant le moment pressenti du début du congé.

5) COMPRÉHENSION DE L'IMPACT À PLUS LONG TERME

Le CIFAR continuera à interagir avec les anciens membres du programme pour mesurer l'impact à plus long terme du programme des chercheurs mondiaux CIFAR-Azrieli. Le CIFAR mènera des entrevues de départ et réalisera périodiquement des sondages de suivi pour suivre la progression de carrière, les modes d'interaction et d'autres résultats.



« Le CIFAR m'a offert un réseau et une communauté qui ont élargi mes horizons. J'ai tissé de nouvelles amitiés avec des personnes de domaines différents dont le travail a influencé ma façon de penser. Les séances de perfectionnement professionnel auxquelles j'ai participé grâce au CIFAR m'ont permis d'acquérir de meilleurs outils pour négocier, interagir avec la presse et atteindre mes objectifs professionnels. »

ELLORA DERENONCOURT

Membre du programme des chercheurs mondiaux CIFAR-Azrieli 2021-2023, Frontières, groupes et appartenance, Université de Princeton

FOIRE AUX QUESTIONS

1) QU'EST-CE QU'UN PROGRAMME DE RECHERCHE DU CIFAR?

Les programmes de recherche mondiaux du CIFAR mettent en lien un grand nombre des plus brillants cerveaux du monde — en transcendant frontières et domaines — pour définir de nouvelles perspectives et favoriser la création d'idées novatrices. Les interactions soutenues entre les membres sont au cœur de chaque programme de recherche du CIFAR. Chaque programme réunit une combinaison particulière de scientifiques de premier plan affichant une perspective disciplinaire et des méthodes de recherche différentes pour s'attaquer collectivement à un défi complexe auquel fait face le monde. Les membres de programme se rencontrent en personne habituellement deux fois par année dans le cadre d'un mandat quinquennal renouvelable. Ces interactions soutenues créent un environnement « sécuritaire » où les membres peuvent participer librement à des échanges et à des débats sur de nouvelles idées et leurs recherches en cours. Les membres y trouvent l'inspiration pour réfléchir de façon créative, transformatrice et sans limites, et réaliser entre eux de nouvelles collaborations novatrices. Grâce à ce modèle simple, les programmes du CIFAR réussissent à repousser les frontières du savoir en recourant à des moyens qui, autrement, seraient impossibles.

2) MES RECHERCHES DOIVENT-ELLES CONCORDER AVEC LES THÈMES D'UN PROGRAMME DE RECHERCHE DU CIFAR?

Oui. Pour devenir membre du programme des chercheurs mondiaux CIFAR-Azrieli, vos recherches doivent venir compléter les thèmes et les objectifs d'un des programmes de recherche du CIFAR qui acceptent des demandes en 2022-2023. La liste des programmes recruteurs figure à la page 5.

Les programmes du CIFAR sont interdisciplinaires et les domaines de recherche abordés dans chaque programme sont variés. L'un des objectifs des programmes du CIFAR est de susciter de nouvelles collaborations interdisciplinaires entre les scientifiques pour créer de nouvelles connaissances. Nous accueillons les demandes qui pourraient apporter une nouvelle perspective ou une nouvelle approche à un programme de recherche. Nous vous encourageons à explorer la description de nos programmes sur notre site Web, ainsi que le profil et la page Web des membres et des spécialistes-conseils du CIFAR pour mieux comprendre les domaines et les projets représentés dans votre programme d'intérêt.

Dans votre demande, vous devez démontrer comment vos recherches pourraient contribuer au programme auquel vous postulez. Votre demande devrait clairement énoncer comment votre travail pourrait contribuer à votre programme d'intérêt ou le compléter, et aussi comment vos recherches pourraient tirer profit de votre participation au programme. Le CIFAR encourage fortement les personnes candidates dont l'expérience et les perspectives ne sont pas représentées actuellement dans ses programmes à faire une demande.

3) IL SEMBLE QUE NOUS N'AYONS PAS À PRÉSENTER DE PROPOSITION DE PROJET DE RECHERCHE PARTICULIER DANS LA DEMANDE. AI-JE BIEN COMPRIS?

Oui. Contrairement à une demande de subvention pour un projet particulier, nous cherchons à comprendre comment vos recherches à ce jour et vos idées pour des recherches futures pourraient contribuer aux interactions et aux collaborations avec les membres de votre programme de recherche d'intérêt du CIFAR, et aussi comment elles pourraient en tirer profit.

4) J'AI DÉJÀ FAIT UNE DEMANDE À CE PROGRAMME PAR LE PASSÉ. PUIS-JE FAIRE UNE NOUVELLE DEMANDE?

Vous pouvez faire une demande autant de fois que vous le souhaitez pourvu que vous respectiez la période d'admissibilité.

5) EST-IL POSSIBLE POUR LES STAGIAIRES AU POSTDOCTORAT (OU L'ÉQUIVALENT) DE FAIRE UNE DEMANDE À CE PROGRAMME?

Non, les stagiaires au postdoctorat ne peuvent pas faire de demande à ce programme.

Pour être admissible, vous devez travailler pour un établissement d'enseignement supérieur ou de recherche et occuper un poste de recherche à plein temps depuis moins de cinq ans, comprenant les tâches associées à l'exécution d'un programme de recherche indépendant, ainsi qu'à la supervision et à la formation théorique de stagiaires en vue de l'obtention d'un diplôme. Habituellement, les personnes candidates occuperont le poste de professeur adjoint (ou l'équivalent dans d'autres systèmes universitaires). Pour connaître tous les critères d'admissibilité, voir la page 3. Si vous avez des questions, veuillez communiquer avec global.scholars@cifar.ca.

6) SI JE N'AI PAS LE TITRE DE PROFESSEUR ADJOINT, SUIS-JE ADMISSIBLE?

Le CIFAR reconnaît que les différents systèmes universitaires de par le monde peuvent attribuer un titre différent au poste de professeur subalterne. Nous invitons les professeurs subalternes du monde entier à présenter une demande. Si vous avez besoin d'aide pour déterminer votre admissibilité, veuillez communiquer avec global.scholars@cifar.ca.

7) J'AI COMMENCÉ IL Y A PLUS DE CINQ ANS MON PREMIER POSTE DE RECHERCHE À PLEIN TEMPS QUI COMPREND LES TÂCHES ASSOCIÉES À L'EXÉCUTION D'UN PROGRAMME DE RECHERCHE INDÉPENDANT, AINSI QU'À LA SUPERVISION ET À L'ENSEIGNEMENT, MAIS J'AI PASSÉ UNE PARTIE DE CETTE PÉRIODE EN CONGÉ PARENTAL OU MÉDICAL. SUIS-JE ADMISSIBLE À FAIRE UNE DEMANDE?

Pour être admissible, vous devez avoir commencé votre premier poste de recherche à plein temps, comprenant les tâches associées à l'exécution d'un programme de recherche indépendant, ainsi qu'à la supervision et à l'enseignement, au plus tôt le 1er juillet 2018. Toutefois, si vous avez pris un congé parental ou médical avant cette date, votre admissibilité sera normalement prolongée pour refléter la durée de votre congé. Si vous souhaitez que le CIFAR envisage une prolongation de votre période d'admissibilité, vous devez fournir une explication dans votre demande. Le CIFAR se réserve le droit de prendre la décision finale quant à votre admissibilité.

8) JE SUIS TITULAIRE D'UN DIPLÔME PROFESSIONNEL DE FIN D'ÉTUDES, MAIS PAS D'UN DOCTORAT. PUIS-JE PRÉSENTER UNE DEMANDE?

Le CIFAR considérera votre admissibilité en fonction de votre expérience globale. Les personnes candidates qui ont une formation officielle en recherche, qui occupent un poste à plein temps depuis moins de cinq ans et qui consacrent une part importante de leur temps à la recherche indépendante et à la supervision ou à la formation théorique de stagiaires en vue de l'obtention d'un diplôme pourraient être admissibles. Le CIFAR se réserve le droit de prendre la décision finale quant à votre admissibilité.

9) MON ADMISSIBILITÉ DÉPEND-ELLE DU PAYS OÙ JE VIS OU DUQUEL JE VIENS?

Non. Le CIFAR cherche à constituer une cohorte diversifiée et mondiale. Les personnes candidates à ce programme ne sont visées par aucune restriction géographique.

10) VAIS-JE DEVOIR QUITTER MON ÉTABLISSEMENT ACTUEL POUR PARTICIPER À CE PROGRAMME?

Non. Les membres du programme des chercheurs mondiaux CIFAR-Azrieli demeurent à leur établissement d'attache et dans leur pays pendant toute la durée de leur mandat de deux ans. Les fonds de recherche associés à la bourse sont gérés par l'entremise du département de l'établissement du bénéficiaire.

11) SI JE SUIS DANS L'IMPOSSIBILITÉ DE PARTICIPER À L'ENTREVUE VIRTUELLE QUI AURA LIEU ENTRE LE 22 ET LE 24 MARS 2023 EN RAISON D'UN ENGAGEMENT ANTÉRIEUR, PUIS-JE PRÉSENTER UNE DEMANDE?

Non. Les personnes candidates qui sont dans l'impossibilité de participer à l'entrevue ne seront pas considérées. Les personnes candidates devraient bloquer ces trois dates jusqu'à nouvel ordre.

Si vous avez besoin d'aide, le CIFAR peut offrir un soutien pour la garde de personnes à charge, conformément à notre politique sur la garde de personnes à charge. Les personnes candidates qui ont besoin d'autres types de soutien ou de mesures d'adaptation doivent communiquer avec global.scholars@cifar.ca.

12) SI JE SUIS CHOISI À TITRE DE MEMBRE DU PROGRAMME DES CHERCHEURS MONDIAUX CIFAR-AZRIELI, À QUOI DOIS-JE M'ENGAGER?

Pendant votre mandat de deux ans à titre de membre du programme des chercheurs mondiaux CIFAR-Azrieli, le CIFAR s'attend à ce que vous preniez les engagements suivants :

- **Participer aux réunions interactives en personne de votre programme de recherche désigné au sein du CIFAR.** Les programmes se rencontrent habituellement deux fois par année à divers endroits à travers le monde;
- **Assister aux réunions annuelles du programme des chercheurs mondiaux CIFAR-Azrieli** (en personne, habituellement en mai ou juin.);
- **Assister à au moins deux ateliers virtuels de perfectionnement du leadership par année** destinés aux membres du programme des chercheurs mondiaux CIFAR-Azrieli;
- **Soumettre un rapport** annuel sur vos succès et vos activités et, si possible et s'il y a lieu, interagir avec les parties prenantes et les bailleurs de fonds du CIFAR;
- **Reconnaître le CIFAR** en ajoutant « membre du programme des chercheurs mondiaux CIFAR-Azrieli » à votre signature professionnelle et en déclarant votre affiliation au CIFAR. Vous devriez aussi reconnaître le CIFAR comme bailleur de fonds dans les publications et les présentations de recherche soutenues financièrement par le programme.

Le CIFAR travaillera avec vous pour prendre en compte des circonstances individuelles exceptionnelles. Toutefois, si au fil du temps ces exigences ne sont pas respectées, votre participation au programme pourrait être réexaminée.

13) QUEL EST L'OBJECTIF DE LA RÉUNION ANNUELLE DES MEMBRES DU PROGRAMME DES CHERCHEURS MONDIAUX CIFAR-AZRIELI?

La réunion annuelle des membres du programme des chercheurs mondiaux CIFAR-Azrieli constitue une retraite intellectuelle propice au réseautage et à l'apprentissage entre pairs, au partage d'idées de recherche, au remue-méninges sur les collaborations interprogrammes et à l'élaboration de propositions de financement de démarrage. Elle vise à créer une communauté solidaire et stimulante de scientifiques en début de carrière provenant d'un vaste éventail de disciplines.

14) QUEL A ÉTÉ LE TAUX DE RÉUSSITE DES PERSONNES CANDIDATES?

Chaque programme admissible du CIFAR acceptera au maximum trois nouveaux membres du programme des chercheurs mondiaux CIFAR-Azrieli. Au cours des sept dernières années, 6 % des personnes candidates admissibles ont été sélectionnées en moyenne à titre de membres du programme des chercheurs mondiaux CIFAR-Azrieli.



Le CIFAR est une organisation de recherche mondiale basée au Canada. Nous rassemblons de brillants cerveaux pour trouver réponse aux plus grandes questions auxquelles font face la science et l'humanité.

Centre MaRS, tour Ouest
661, avenue University, bureau 505
Toronto (Ontario) M5G 1M1 Canada

Courriel : Rachel Parker
Direction principale, Recherche
rachel.parker@cifar.ca

Numéro d'enregistrement d'organisme de bienfaisance :
11921 9251 RR0001